

(Convocation 27/06/2018)

Présents

**Pierre HOTELLIER (maire), Pierre BATARD (1^{er} adjoint), Bernard MUGNIER (adjoint),
Eliane JONKER (adjoint), François BEAUDET (adjoint), Alain TEPPE, Damien GRENIER,
Françoise CONSANI, Mark BÜTTNER, Philippe HOULLEMARE, Luc VALLIER**
Absent : Yannick DUPRAZ-DANGE

| |
|----------------------|
| ORDRE DU JOUR |
|----------------------|

Désignation d'un secrétaire de séance : Françoise CONSANI

Ouverture de la séance : 20H10

Approbation à l'unanimité, du compte rendu de la séance du 05/06/2018

Le point sur les arrêtés du maire

Arrêté 017-2018 portant réglementation temporaire du stationnement place Vie Quinat du 06 juillet au 08 juillet à l'occasion de la fête des pompiers

Arrêté 018-2018 portant réglementation de stationnement pour 3 emplacements réservés à la mairie

Arrêté 019-2018 Avenant de renouvellement à la convention de l'agent d'entretien

URBANISME Rapporteur Bernard MUGNIER

DP00143618B0004 reçu le 25/05/2018 de RDI-REGIS DESBOIS Immobilier pour la création d'un abri pour trois véhicules, la matérialisation de 4 places de stationnement, et le changement de destination d'un restaurant en local habitable, ancienne auberge « Le Vesancy », place de la Batteuse. En cours d'instruction ads.

DP00143618B0005 reçu le 20/06/2018 de Me Claire DELGADO, pour la création de 2 velux, 120 chemin de Pochet. Proposition d'accord tacite.

DP00143618B0006 reçu le 25/06/2018 de la SARL AQUATHERMO, pour l'installation de 20 panneaux photo voltaïques (32 m2) sur toiture d'un bien appartenant à Mme BECCUCCI Christilla, au 166 chemin du Crêt. Proposition d'accord tacite.

PC00143618B0001 reçu le 25/05/2018 de Monsieur Dominique SOUPE portant construction d'une maison individuelle sur le terrain de M ZBINDEN route de la Vesancière. En cours d'instruction.

PC00143618B0002 reçu le 21/06/2018 de Madame ISPAS-JOURON Simona pour la construction de 2 logements accolés chemin de Pochet . En cours d'instruction.

Certificat d'urbanisme informatif CUa 00143618B0005 et Déclaration d'Intention d'Aliéner reçus le 18/06/18 de Maître SQUARIS de GEX pour la vente d'un logement appartenant à Jacques TAVERNIER au 257 rue du château. En cours d'instruction.

Certificat d'urbanisme informatif CUa 00143618B0006 reçu le 03.07.18 de Maître PARIZOT de Ferney Voltaire pour la parcelle B797 Lieu dit Bottenay appartenant à M TAVERNIER Antoine.

Déclaration d'Intention d'Aliéner reçue le 02.07.18 pour vente par par RDI REGIS DESBOIS IMMOBILIER d'un appartement 74.5 m2 une cave un parking et parking couvert situés 55 place de la Batteuse à Mme Sarah GILLOT de Vesancy.

TRAVAUX ET PROJETS

-Réhabilitation du château Rapporteur Pierre HOTELLIER

- Visite de l'archéologue- demande de prescription anticipé de diagnostic archéologique
- Envoi demande de subvention au département
- Dossier complété pour la Fondation du Patrimoine
- Réunion technique sur avancement du projet le 05 juillet à 9h00

-Mise en accessibilité de l'école.

-Choix des fournisseurs

Pour les différentes interventions pour l'opération de mise en accessibilité de la cour de la petite classe après consultation des entreprises :

Après en avoir délibéré, l'assemblée décide, à l'unanimité, de confier :

- A l'entreprise GALLIA : les travaux de gros oeuvres de création de la rampe et de revêtement de la cour pour un montant de 13 190 € HT soit 15 828 € TTC
- A l'entreprise VEROT : les travaux sur le mur de clôture de la cour pour un montant de 13 408 € HT soit 16 089.60 € TTC
- A l'Atelier de métallerie BEYRAN : les travaux de ferronnerie (création d'un portail-remise en état portillon existant- Rembarde) pour un montant total de 15 060 € HT soit 18 072 € TTC

-Demande de subventions

Pour les travaux de mise en accessibilité de la cour de l'école, le conseil départemental a préservé pour la commune une subvention correspondant à un taux d'intervention de 15% du montant Hors Taxe des travaux.

Rappel montant des travaux

| | |
|--------------------------|--------------------|
| Démolition WC publics | 7 250 € HT |
| Rampe et revêtement cour | 13 190 € HT |
| Mur de clôture | 13 408 € HT |
| Ferronnerie | 15 060 € HT |
| TOTAL | 48 908 € HT |

Dans le cadre de projet pouvant prétendre (mise en accessibilité d'un ERP) à la Dotation de Soutien à l'investissement Local 2018 la commune pourrait solliciter une aide sur la base d'un taux de 25% du montant hors taxe des travaux

Après en avoir délibéré, l'assemblée, à l'unanimité, autorise le Maire à faire toutes les démarches nécessaires à l'obtention de subventions, approuve le plan de financement provisoire tel que présenté ci-dessous

| Sources | Libellé | Montant HT | Taux |
|--------------|--|-----------------|-------------|
| | | | |
| Commune | Fonds propres | 29 345 € | 60 % |
| Département | Dotation territoriale | 7 336 € | 15 % |
| Etat | Dotation de Soutien à l'Investissement Local | 12 227 € | 25% |
| TOTAL | | 48 908 € | 100% |

FINANCES Rapporteur Pierre BATARD

- Décision modificative du budget

- Vu le Budget 2018 voté le 13 mars 2018
- Considérant que le montant du Fonds de péréquation est annoncé pour 2018 est de 8 147 €
- Considérant qu'un montant de 7 950 € avait été inscrit au budget prévisionnel
- Il est nécessaire de compléter de 200€ le crédit prévu sur compte 739223 dépenses pour fonds de péréquation et de compenser cette écriture en réduisant le compte 022 dépenses imprévues du même montant.

Après en avoir délibéré, l'assemblée, à l'unanimité, approuve la décision modificative du budget communal telle que présentée.

ECOLE Rapporteur Eliane JONKER

- Le point sur le dernier conseil d'école

Les 11 séances de piscine se sont bien déroulées avec pour objectif de faire passer le test « savoir nager » à tous les élèves. L'année prochaine, les séances se tiendront les vendredis en fin de matinée.

Sécurisation du local de stockage du matériel :

Demande de fermeture sécurisée de l'espace de stockage du matériel d'activités scolaires.

A l'occasion des travaux d'accessibilité de l'école des petits, demande du maintien d'un point d'eau extérieur pour l'arrosage du jardin.

Prévision des effectifs pour la prochaine rentrée scolaire : 37 élèves dont 19 dans la classe des petits (15 maternelles et 4 CP) et 18 élèves dans la classe des grands (7 CE1, 3 CE2, 1 CM1 et 7 CM2).

Concernant la salle de classe des grands, la capacité d'accueil maximum est de 19 personnes selon les normes de sécurité car il n'y a qu'une sortie. En attendant l'ouverture d'une deuxième porte de sortie courant 2019, une demande de dérogation pour pouvoir accepter plus de 19 personnes, si le cas se présentait, a été adressée à l'inspectrice.

Renouvellement de la prestation de l'intervenante en musique. Voir ci-dessous.

L'assemblée prend note

- Convention de partenariat musical avec le CMR

Pour rappel, depuis plusieurs années dans l'objectif de favoriser l'accès à la musique pour tous, la commune a renouvelé régulièrement une convention de partenariat musical avec la Fédération nationale des CMR.

Les interventions musicales sont assurées par une musicienne salariée de la Fédération nationale des CMR, sur la période du 03 septembre au 22 décembre 2018 pour un coût 1 382.19 € pour 23 h00. (1358.96 en 2017).

Considérant l'intérêt de l'éveil musical auprès des jeunes enfants scolarisés sur la Commune, après en avoir délibéré, l'assemblée décide, à l'unanimité, de renouveler la convention de partenariat avec le CMR.

RELATIONS AVEC LA CCPG

- Le point sur les derniers conseils communautaires. Rapporteur Pierre HOTELLIER

-Point sur le conseil communautaire du 28 juin:

- Subvention installation agricole
- ISDI- règlement financier
- Taxe de séjour 2019

- Le point sur les réunions avec la CCPG.

Tour de table

Monsieur François BEAUDET annonce l'installation d'un turbidimètre sur le forage de Vesancy.

Madame Eliane JONQUER précise qu'à l'occasion du transfert de compétence tourisme à la CCPG et de la liquidation des comptes de l'ancienne OTPGF, une partie des excédents de compte a été versée au Verger de TIOCAN

DIVERS

- Annulation de la convention avec la Bibliothèque Départementale de Prêt

Rapporteur Eliane JONKER

Par délibération du conseil municipal du 16 janvier 1997, la commune avait autorisé l'ouverture d'un Relais -Bibliothèque et avait signé une convention avec la Bibliothèque Départementale de Prêt.

Compte tenu du fait que les services de la BDP ne sont plus utilisés depuis 2 ans et à la demande de la BDP, après en avoir délibéré, l'assemblée décide, à l'unanimité, de dénoncer la convention de partenariat avec la BDP.

- Proposition de l'arbre de la Paix Place de la Batteuse

Rapporteur Eliane JONKER

L'assemblée est invitée à donner son avis concernant un courrier de l'association PEVV qui propose qu'un acte symbolique accompagne la célébration du centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918 dans le village. Il s'agirait de planter un arbre de la Paix, place de la Batteuse. L'essence est encore à définir.

Avis favorable de l'assemblée.

- Diverses informations et manifestations.

- Feux d'artifice et soirée paëlla des pompiers le 07 juillet
- Exposition itinérante Ain « Architecture d'Aujourd'hui Pays de GEX » du 14 septembre au 23 septembre dans la salle des fêtes.
- Commémoration spécial centenaire 11 novembre avec l'intervention de Monsieur Alexandre MALGOUVERNE.

Prochaines séances : Exceptionnel le mardi 21 août

Les mardi 04 septembre-02 octobre- 06 novembre – 04 décembre

Fin du conseil : 22H20

Le Maire

P. Hotellier
Pierre HOTELLIER



